



COMITÉ
RÉGIONAL
ÎLE-DE-FRANCE

BROCHURE TECHNIQUE

GYMNASTIQUE AÉROBIC

COMITÉ RÉGIONAL
ÎLE-DE-FRANCE

SAISON | 26
27

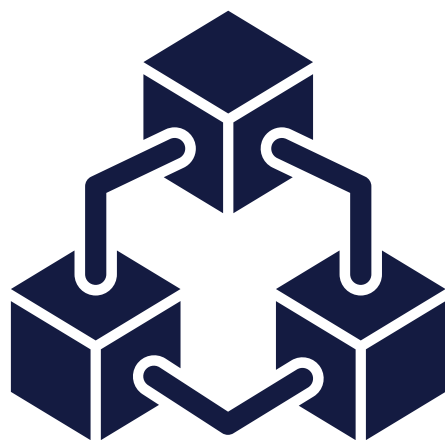
WWW.CRIF-FFGYM.COM



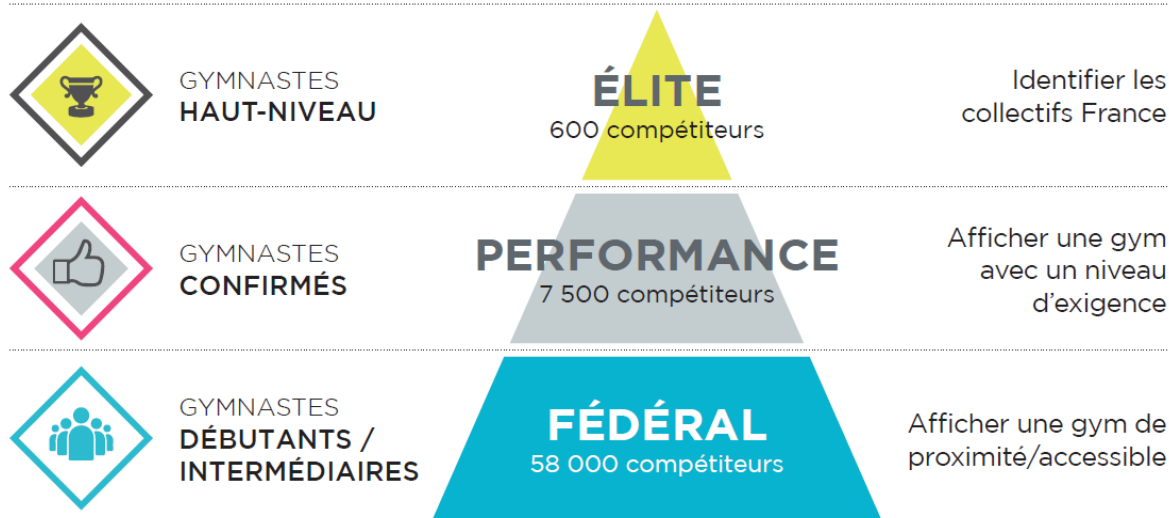
SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
ORGANISATION DU COMITE REGIONAL ILE-DE-FRANCE	3
COMPETITIONS	6
PERFECTIONNEMENT	10
FORMATIONS	12
REGLEMENTATION GENERALE	14
CONTACTS	20
ANNEXES	22

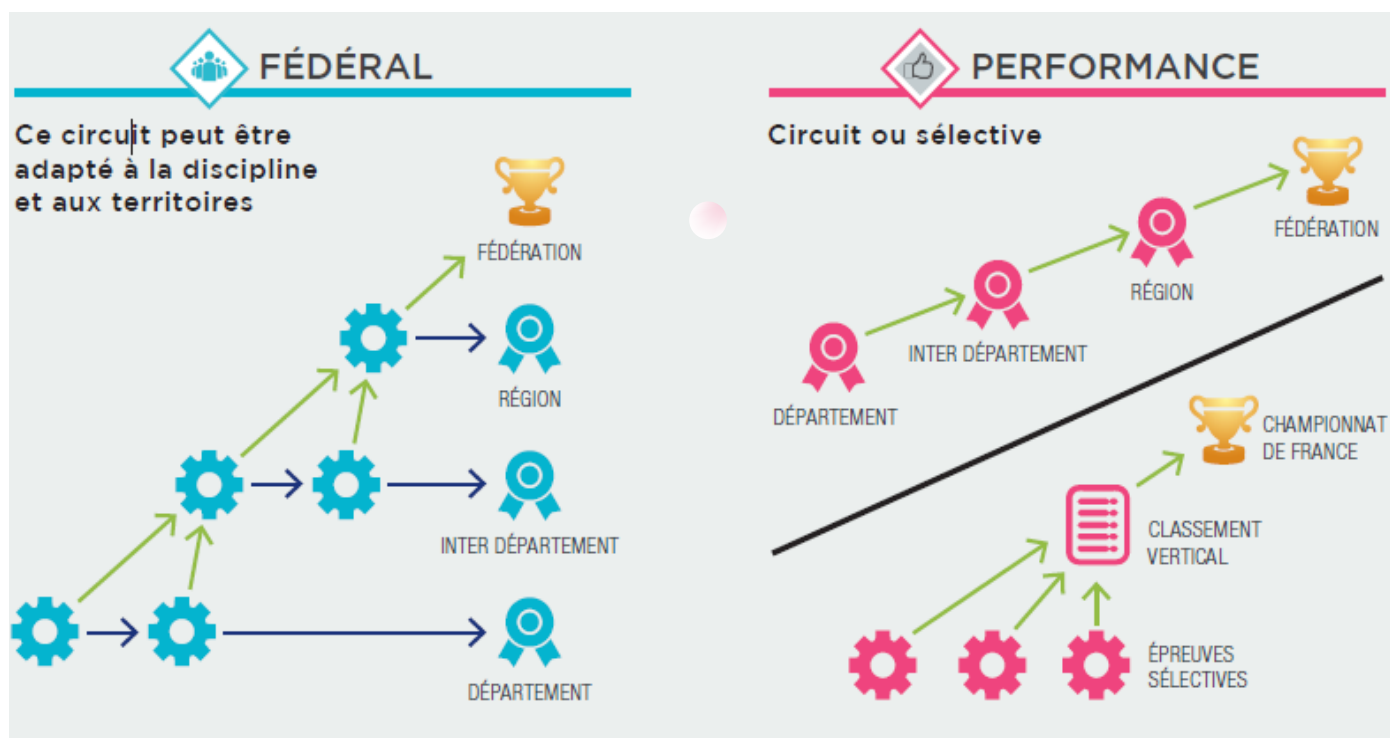
ORGANISATION DU COMITE REGIONAL ILE- DE-FRANCE



NIVEAUX DE PRATIQUE



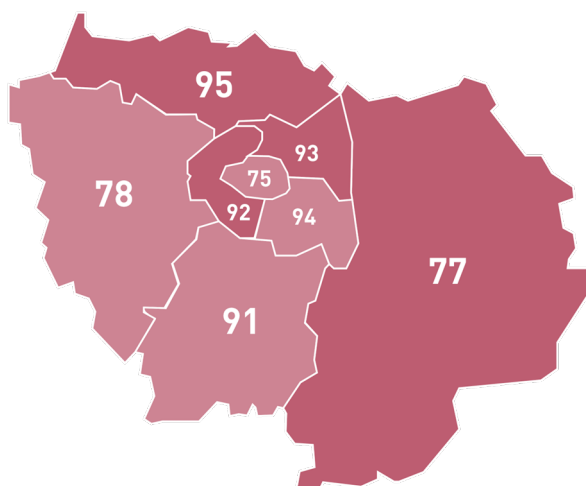
ORGANISATION DES FILIERES



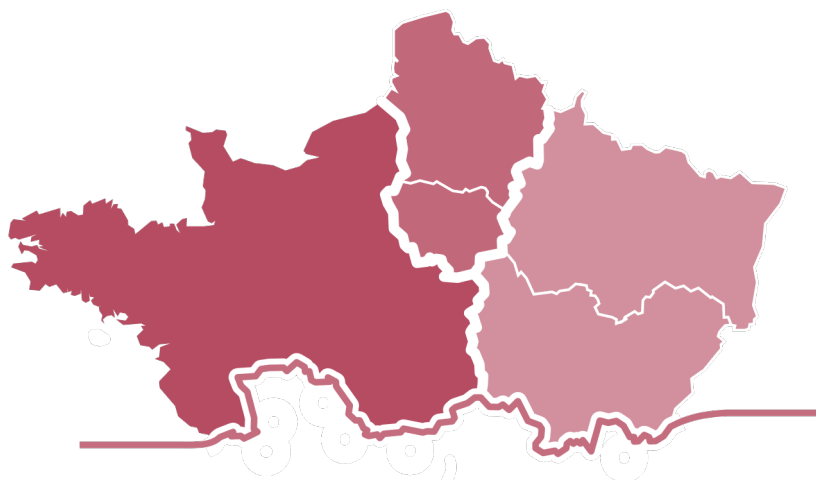
L'ORGANISATION TERRITORIALE REGIONALE



DECOUPAGE TERRITORIAL – INTERDEPARTEMENTAL



DECOUPAGE TERRITORIAL – INTERREGIONAL



COMPETITIONS



TABLEAU SYNOPTIQUE

NIVEAU DE PRATIQUE	FILIÈRE	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans et +	Format*	Temps	Programme	Finalité	Nbre min de juges			
ÉLITE	Programme FIG																Nationale	FIG			
PERFORMANCE	NATIONALE A									15 ans et +				SH, DM, TR et GR (5)	1'25	FIG aménagé Routine libre	Nationale	1 JA + 6 juges (2E + 2A + 2D)			
										15-17 ans	18 ans et +	SF									
							12-14 ans						SF et TR		FIG aménagé Routine libre						
						10-14 ans						SH et GR (5)	1'15	FIG aménagé Routine libre							
	NAT AÉRODANCE				10-11 ans						SF et TR										
						12 ans et +						GR (5 à 8)	1'20	FIG aménagé Routine libre	Nationale						
PERFORMANCE	NATIONALE B									15 ans et +				TR et GR (5)	1'25	FIG aménagé Routine libre	Nationale		1 JA + 6 juges (2E + 2A + 2D)		
										15-17 ans	18 ans et +	SH/F									
							12-14 ans						SH/F et TR	1'15	FIG aménagé Routine libre						
						10-14 ans						GR (5)	1'15	FIG aménagé Routine libre							
	NAT AÉRODANCE				10-11 ans						SH/F et TR										
FÉDÉRAL	FÉDÉRALE A						12 ans et +						5 à 10	1'15	FFGym : Routine libre	Nationale	1 JA + 4 E				
													Solo			Nationale					
													Trio			Régionale					
		FÉDÉRALE A						10-14 ans					AÉRO OU AÉRODANCE	5 à 10	1'15	FFgym : Routine libre		Nationale			
																				Solo	Régionale
																				Trio	
	FÉDÉRALE B				10 ans et +								AÉR O	3 à 8	IMPOSÉ	FFGym : Imposé		Régionale			
													AÉRO OU AÉRODANCE	3 à 8		1 seul passage en IDF					
					7-9 ans											AÉRO avancé			Solo	Imposé D'Jumpy avancé ou libre	
			9 ans																		

* SF = Solo Femme / SH = Solo Homme / DM = Duo Mixte / TR = Trio / GR = Groupe

Un gymnaste ne peut pas concourir dans 2 trios ou dans 2 groupes et dans plus de 3 catégories

La filière Nationale Aérodance 12 ans et + est ouverte aux gymnastes concourant en filières Nationale B et Nationale A (et un/ une gymnaste de Fédérale A maximum)

CALENDRIER 2026-2027

FINALITE RÉGIONALE (FEDERALE B / FÉDÉRALE A 10-14 SOLO & TRIO / FEDERALE A +12 TRIO)

Compétitions	Dates	Lieux	Observations
Interdépartemen- taux	30 ou 31 janvier 2027	À définir	
Région	6 ou 7 mars 2027	À définir	

FINALITE NATIONALE (FÉDÉRALE A +12 SOLO & GROUPE* / NATIONALE B / NATIONALE A / NATIONALE / ÉLITE)

Compétitions	Dates	Lieux	Observations
Interdépartemen- taux	30 ou 31 janvier 2027	À définir	
Région	6 ou 7 mars 2027	À définir	Ouvert à tous les clubs de la région IDF
Inter-régions	28/29 mars 2027 ou 3/4 avril 2027	À définir	
Championnat France	22/23 mai 2027	À définir	Ouvert aux qualifiés du Championnat régional (Fédérale A) et aux qualifiés du Championnat inter-régional (Nationale A et B)

*La qualification au Trophée fédéral des catégories Fédérales A s'effectue en championnat régional.

PROGRAMMES

CATEGORIES A FINALITE REGIONALE

GROUPE FED B 7-9 ANS (3 A 8 GYMNASTES)

- Mouvement imposé (2 imposés fédéraux existants) sur une musique imposée ou libre 45'' +/- 5''
- Seule la synchronisation est notée sur 10 + les pénalités éventuelles du juge arbitre
- Bonus nombre +0.5 à partir de 5 gymnastes dans le groupe
- 1 seul passage devant les juges
- Pour cette catégorie, l'engagement d'un groupe composé de 3 gymnastes, annule la possibilité d'engager un autre groupe.

SOLO 9 ANS

- Mouvement imposé (1 imposé fédéral existant) sur une musique imposée ou libre 50'' +/- 5''
- Même difficultés que l'imposé à présenter
- Seule l'Exécution est notée sur 10 + les pénalités éventuelles du juge arbitre
- 1 seul passage devant les juges

GROUPE FED B 10+ (3 A 8 GYMNASTES)

- Mouvement imposé (2 imposés fédéraux existants) sur une musique imposée ou libre 1' +/- 5''
- Seule la synchronisation est notée sur 10 + les pénalités éventuelles du juge arbitre
- Bonus nombre +0.5 à partir de 5 gymnastes
- 1 seul passage devant les juges
- Pour cette catégorie, l'engagement d'un groupe composé de 3 gymnastes, annule la possibilité d'engager un autre groupe.

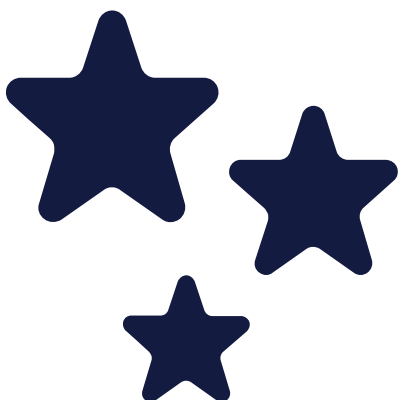
FED A 10-14 SOLO & TRIO

- Mouvement libre sur musique libre, sur le règlement fédéral du GROUPE FED A 10-14
- Autoriser 1 acrobatie : roue ou rondade

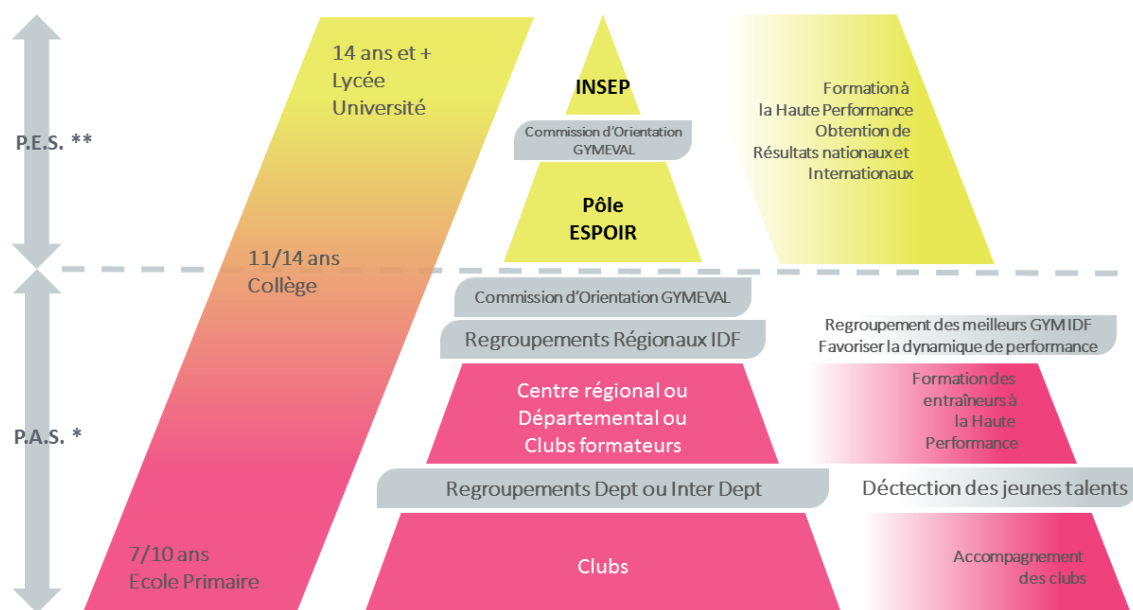
FED A +12 ANS TRIO

- Mouvement libre sur musique libre, sur le règlement fédéral du GROUPE FED A +12

PERFECTIONNEMENT



PROJET DE PERFORMANCE FÉDÉRAL P.P.F.



P.A.S. : Programme d'Accession Sportive - P.E.S. : Programme d'Excellence Sportive

FORMATIONS



INFORMATIONS CADRES ET JUGES

TOUTES LES INFORMATIONS SUR LES FORMATIONS DE JUGES ET DE CADRES SE TROUVENT DANS LA BROCHURE DES FORMATIONS DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE, TÉLÉCHARGEABLE SUR LE SITE DU COMITE REGIONAL IDF

Seront organisées cette saison :

LES FORMATIONS DE JUGES

- Niveau 1 : 21/22 novembre 2026 ou 28/29 novembre 2026
- Niveau 2 : 5/6 décembre 2026
- Niveau 3 : 5/6 décembre 2026

Les formations des juges 1/2/3 sont ouvertes aux entraîneurs gratuitement (formation continue) et sans passation de l'examen.

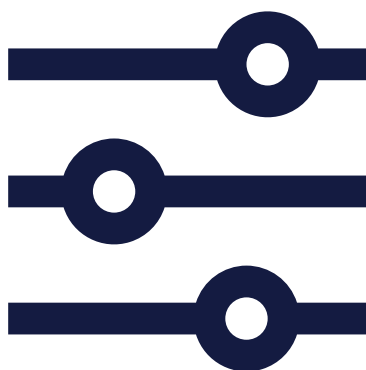
LES RECYCLAGES DE JUGES :

- Les recyclages des niveaux 1 à 3 sont possibles durant les formations (même jours et horaires / niveaux)

LES FORMATIONS D'AIDE-ANIMATEURS

- Les formations d'animateurs
- La formation professionnelle
- Les formations continues

REGLEMENTATION GENERALE



GYMNASTES

ENGAGER DES GYMNASTES

COMMENT S'ENGAGER

Les engagements s'effectuent uniquement sur le site de la FFGym dans l'espace club.

- Pour les pré-engagements : Le club doit être affilié
- Pour les engagements nominatifs : Les gymnastes doivent être licenciés (licence demandée et validée).
- Pour les gymnastes de la filière « Performance », la date de délivrance du certificat médical doit être renseignée sur la licence.

COMMENT VERIFIER SES ENGAGEMENTS

Sur EngaGym, cliquez sur la vignette « Paiement des engagements »



Puis sur la loupe « consulter le détail de la facturation » de la ligne de l'évènement correspondant :

e acquitée	Imprimer	Consulter le détail de la facturation
80.00		
00.00		Payer

Puis cliquez sur « Voir le récapitulatif »

	40.00	40.00
Total: 80,00 €		
VOIR LE REÇU	VOIR LE RÉCAPITULATIF	RETOUR

COMMENT MODIFIER SES ENGAGEMENTS

Toute modification de composition d'un ensemble doit être faite via l'extranet fédéral jusqu'à 10 jours avant la compétition.

COMMENT DECLARER UN FORFAIT

Tout forfait doit être déclaré via l'extranet Fédéral.

Jusqu'à 10 jours avant la compétition : pas d'amende, les engagements seront déduits.

Passé ce délai :

- Un forfait avec certificat médical : pas d'amende, les engagements seront dus.
- Un forfait sans certificat médical : une amende sera appliquée, les engagements seront dus.

Un forfait avec demande de repêchage :

les engagements seront dus quel que soit la date de la demande

REGLEMENTATION CONCERNANT LES FORFAITS

Les gymnastes et/ou équipes, qualifié.e.s pour une compétition Interdépartementale et/ou Régionale, sont considéré.e.s comme engagé.e.s.

Il appartient à chaque club de déclarer forfait au Comité régional IDF en cas de non-participation en passant par le logiciel ENGAGYM :

FORFAIT	DROITS D'ENGAGEMENTS	AMENDE	PRÉSENCE DU JUGE
Déclaré au moins 1 mois avant la compétition	NON	NON	NON
Déclaré au moins 1 mois avant la compétition avec demande de repêchage	OUI	NON	NON
Déclaré moins de 1 mois et plus de 10 jours avant la compétition	OUI	NON	OUI*
Déclaré dans les 10 jours, justifié par un certificat médical	OUI	NON	OUI*
Non déclaré ou déclaré dans les 10 jours et non-justifié	OUI	OUI	OUI*
Dans le cas d'un certificat remis dans les 5 jours après la compétition, l'amende ne sera pas encaissée.		Tarif : Équipe : 80 € Indiv : 20 € Duo : 25 € Trio : 30 €	<i>*sauf accord préalable avec le responsable des juges de la compétition</i>

QUAND ET COMMENT REGLER SES ENGAGEMENTS

Niveaux Interdépartemental et Régional (**Comité régional Île-de-France**)

- a. Le paiement des engagements s'effectue à réception de facture.
- b. Paiement auprès du **Comité régional**
(**privilégier les modes électroniques : virement, e-paiement ou carte bleue**) :
 - Virement (IBAN : FR76 1027 8062 1400 0201 1450 175 - BIC : CMCIFR2A)
 - Carte Bleue : sur le site du Comité régional : www.crif-ffgym.com
 - E-paiement : directement via EngaGym

TARIFS DES ENGAGEMENTS

Catégories	COMPETITIONS INTERDEPARTEMENTALES	COMPETITIONS REGIONALES
Groupe	22 €	24 €
Duo / Trio	16 €	20 €
Groupe	10 €	18 €

JUGES

IMPORTANT, RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION FÉDÉRALE CONCERNANT LES COMPÉTITIONS :

En Fédérale B, chaque club devra présenter obligatoirement une personne licenciée FFG, juge de niveau 1 minimum ou non. Une formation préliminaire aura lieu lors de la compétition.

- Les clubs qui engagent un ou des gymnastes en **Fédérale A** doivent présenter au minimum un **juge niveau 1**
- Les clubs qui engagent un ou des gymnastes en **Nationale B** doivent présenter un **juge de niveau 2** minimum.
- Les clubs qui engagent des gymnastes en **Nationale A** et Nationale **AERODANCE** doivent présenter un **juge de niveau 2** minimum.

Les clubs doivent présenter un juge par division engagée.

Exemple : 1 groupe en Fédérale B, 2 groupes en Fédérale A, 1 trio en Nationale B et 1 solo en Nationale A = 4 juges doivent officier pour le club, avec les niveaux minimums requis.

Selon le nombre d'engagé d'un club dans une même division, le Comité Technique Régional pourra demander un deuxième juge afin que le panel soit complet.

ENGAGER DES JUGES

QUAND ENGAGER DES JUGES

Pour les compétitions interdépartementales et régionales, il sera demandé à chaque club d'engager son juge au moins 10 jours avant la compétition concernée.

COMMENT ENGAGER DES JUGES

Dans l'Extranet fédéral dans le même évènement que pour vos gymnastes.

Date ▼	Libellé	Lieu	Niveau	Prév.	Nom.	Qual.	Juge
19/03/2023 - 19/03/2023	AER / CHPT REGIONAL IDF / PERF-FED	ETAMPES	Région				

Si vous avez recours à un.e juge licencié.e dans un autre club, l'engagement est dorénavant à effecteur par vos soins dans Engagym.

Prévisionnel | Nominatif

SELECTION DES JUGES

Recherche Niveau juge TOUS

Liste des Juges

BEAUJARD Cédric- N4
MATHOUL Lisa- N2
SALMON Bénédicte- N4
VAN HERPEN Zella- N2

AUTRE CLUB

Liste des Juges

Le club d'appartenance de ce juge reçoit une notification qu'il doit approuver.

ABSENCE DE JUGES

Un retard à la réunion de juges est considéré comme une absence. En cas de forfait de gymnaste ou d'équipe, le club doit fournir le juge demandé, sauf accord préalable avec le responsable des juges.

Dans le cas contraire, il sera demandé le paiement d'une amende de 250 €

INFORMATIONS GENERALES

CONTROLE DES LICENCES

La licence avec photo sera contrôlée lors de toutes les compétitions.

Pour faire suite à la réglementation fédérale, les contrôles des licences sont obligatoires avant le début des compétitions. Cependant si le gymnaste n'apparaît pas dans la base informatique (demande tardive effectuée par le club, par exemple) :

- Déclaration sur l'honneur : Amende de 10 €
- Fausse déclaration : Amende de 160 € + Disqualification

Autres cas

Se reporter à la brochure générale des Règlements Techniques FFG en cours.

MUSIQUES

Les musiques doivent être téléchargées via DJGYM, au plus tard 10 jours avant la compétition.

BONS DE SOUTIEN POUR LES COMPETITIONS ORGANISEES EN IDF

Les bons de soutien servent avant tout à aider financièrement les clubs organisateurs afin d'alléger leurs contraintes logistiques et matérielles.

TARIFS :

- Compétitions Interdépartementales et Régionales : 5 €
- Gratuit pour les licenciés FFG et les moins de 10 ans sur présentation d'un justificatif
- Les billets seront disponibles exclusivement en ligne via la plateforme HelloAsso

CONTACTS



COMITE TECHNIQUE REGIONAL

<i>Référent Technique Régional</i>	Cédric Beaujard	06 27 01 66 68 aer.idf@free.fr
<i>Responsable des juges IDF</i>	Béatrice COIRE	06 60 59 40 36 beacoire@yahoo.com
<i>Responsable formations juges IDF</i>		
<i>Responsable formations cadres IDF</i>	Florian FATNASSI	06 60 13 87 83 florianfatnassi@gmail.com
<i>Membre</i>	Caroline GODARD	06 42 57 52 67 godard.caroline@yahoo.fr
<i>Membre</i>	Vanessa BALDACCHINO	06 69 94 73 97 vbaldacchino01@gmail.com
<i>Membre</i>	Enola MICHARD	07 78 88 21 31 enolamichardpro@gmail.com
<i>Invitée</i>	Nataly DORMANT	06 50 08 11 97 na-taly@hotmail.fr
<i>Référent Administratif</i>	Denis ESCAFFRÉ	06 33 33 19 84 gym@escaffre.eu
<i>Référente Salariée comité IDF</i>	Muriel BRUNO	06 30 32 91 06 muriel-bruno@crif-ffgym.fr

CONTACTS REGIONAUX

<i>Délégué Technique Régional</i>	Jean-Yves CALLON	06 59 88 00 60 jycallon@sfr.fr
<i>Directeur Technique Régionale</i>	Thomas THIBEDORE	06 50 33 46 63 thomas-thibedore@crif-ffgym.fr

ANNEXES



LIENS UTILES

Site du Comité régional :	www.crif-ffgym.com
Site de la FFGym :	www.ffgym.com
Facebook Comité régional :	www.facebook.com/CRIFGym
Site de la FIG :	https://www.gymnastics.sport/site/

OU SE PROCURER LA DOCUMENTATION TECHNIQUE

Code de pointage FIG	(Code FIG) Document de la FIG répertoriant et classant par valeur l'ensemble des éléments techniques corporels et engins de la gymnastique rythmique. Description du programme des compétitions internationales.	Télécharger sur https://www.gymnastics.sport/
Lettres de la FIG	Vérifier régulièrement la parution	Site de la FIG
Brochures techniques	Documents édités par la FFG décrivant l'ensemble des programmes et des règlements de la FFG	Téléchargeable sur le site de la FFGYM